

SESSION D'UNE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DATE : Mercredi 21 mars 2018
HEURE : 19 heures
LIEU : Salle du conseil, centre administratif / MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet
Nathalie Bélanger, conseillère, Magog
Michel Bissonnette, conseiller, Saint-Étienne-de-Bolton
Nicole-Andrée Blouin, conseillère, Ste-Catherine-de-Hatley
Marie Boivin, Canton d'Orford
Francine Caron-Markwell, Canton de Stanstead
Philippe Dutil, Stanstead
Denis Ferland, Hatley
Vincent Gérin, Ayer's Cliff
Luc Lamontagne, St-Benoît-du-Lac
Yvon Laramée, Eastman
Lisette Maillé, Austin
Jacques Marcoux, Canton de Potton
Michael Page, North Hatley
Martin Primeau, Canton de Hatley
Richard Violette, Ogden
Joan Westland-Eby, Bolton-Est

également présents : Guy Jauron, secrétaire-trésorier
Alexandra Roy, coordonnatrice de projets

était absent : Patrick Leblond, Stukely-Sud

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et présences
2. Lecture, si demandé, et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, si demandé, et adoption du procès-verbal du 21 février 2018
4. Affaires découlant du procès-verbal du 21 février 2018
5. **ÉVALUATION**
 - 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation
6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL**
 - 6.1 Dossiers économiques
 - 6.1.1 Rapport d'activités
 - 6.1.2 Dossier Vélo
 - 6.2 Dossiers culturels
 - 6.2.1 Rapport d'activités
 - 6.2.2 Comité culturel / Nomination des personnes cooptées
 - 6.2.3 Programme de soutien financier aux initiatives culturelles / Projets retenus
 - 6.3 Fonds de développement des territoires (ruralité)
 - 6.3.1 Rapport d'activités
 - 6.4 Transport collectif et adapté
 - 6.4.1 Rapport d'activités
7. **AMÉNAGEMENT**
 - 7.1 Rapport d'activités
 - 7.2 Règlement 14-18 / remplacement du RCI 14-17 *Zones inondables*
 - 7.2.1 Avis de motion
 - 7.2.2 Présentation du projet de règlement
 - 7.3 Orthophotographies / Octroi d'un mandat, le cas échéant
8. **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 8.1 Rapport d'activités

8.2 Bilan annuel et rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Sécurité incendie
 - 9.1.1 Rapport d'activités
 - 9.1.2 Centrale d'appels d'urgence 9-1-1
 - 9.1.3 Rapport annuel 2017, le cas échéant
- 9.2 Protection policière
 - 9.2.1 Rapport d'activités

10. ADMINISTRATION

- 10.1 Comptes à payer
- 10.2 Nomination au comité consultatif agricole (membre agriculteur)
- 10.3 Règlement 13-18 *Politique de gestion contractuelle de la MRC / Adoption*
- 10.4 Assurances générales de la MRC 2018-2019
- 10.5 Embarcations :
 - 10.5.1 Bateau navette / lac Massawippi
 - 10.5.2 Bateau patrouille nautique / lac Memphrémagog

11. DIVERS

12. CORRESPONDANCE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet, Jacques Demers, souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil. Puis il procède à l'appel des présences.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND
ET RÉSOLU**

131-18

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN
ET RÉSOLU**

132-18

Que le procès-verbal de la séance du 21 février 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2018

Aucun item n'est discuté.

ÉVALUATION

RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES D'ÉVALUATION

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de tenue à jour des rôles d'évaluation pour le mois de février 2018.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIERS ÉCONOMIQUES

Rapport d'activités

Le directeur du développement économique, Jean Hogue, dépose et présente le rapport d'activités. Il rappelle que les conseillers du service du développement économique réalisent une tournée des municipalités pour présenter le bilan de l'année 2017 et rappeler les services offerts en 2018.

En collaboration avec le Centre d'entrepreneuriat Dobson-Lagassé, huit capsules vidéo seront tournées et diffusées dans les médias. Ces courts métrages mettront en vedette des participants de la région qui parleront des bénéfices du mentorat pour les entreprises. M. Hogue souligne que la MRC de Memphrémagog possède le plus grand nombre de dyades (jumelage) en Estrie.

Dossier Vélo

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport d'activités et en présente le contenu. Une rencontre régionale organisée par Vélo Québec a eu lieu le 27 février. La rencontre visait à dresser un portrait de l'état de la Route verte dans la région, identifier des pistes d'amélioration et convenir des actions à prioriser.

La Régie du Parc régional Massawippi a confirmé sa participation financière au projet pilote de navette sur le lac Massawippi. Le projet verra donc le jour pour la saison estivale 2018.

DOSSIERS CULTURELS

Rapport d'activités

La coordonnatrice de projets, Mme Alexandra Roy, dépose et présente le rapport d'activités. Les membres du comité culturel se sont réunis le 12 mars dernier. Les candidatures reçues pour les quatre postes réservés aux personnes bénévoles adjointes au comité ont été étudiées. Les demandes de financement reçues dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités* ont été analysées. Mme Roy rappelle qu'un peu plus tôt dans l'après-midi, la MRC a procédé à la remise des trois bourses offertes dans le cadre de l'*Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Estrie*.

Comité culturel / Nomination des personnes cooptées

Considérant que les règles de fonctionnement du comité culturel de la MRC prévoient la nomination de quatre personnes bénévoles représentant les secteurs des arts visuels, des arts de la scène, des lettres et du patrimoine;

Considérant que le mandat des précédents représentants est échu depuis décembre 2017;

Considérant qu'un appel de candidatures a été lancé en décembre et que les membres du comité culturel ont étudié les offres reçues et recommandent quatre personnes dont l'expérience et les connaissances sont complémentaires;

133-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER VINCENT GÉRIN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER LUC LAMONTAGNE
ET RÉSOLU**

De nommer les personnes suivantes à titre de bénévoles adjoints au comité culturel de la MRC de Memphrémagog, et ce, pour une période de deux ans :

- Mme Johanne Brouillet, représentante du secteur des arts visuels;
- M. Wonny Song, représentant du secteur des arts de la scène;
- M. Raphaël Bédard-Chartrand, représentant du secteur des lettres;
- Mme Sophie Charbonneau, représentante du secteur du patrimoine.

ADOPTÉ

Programme de soutien financier aux initiatives culturelles / Projets retenus

Considérant que le comité culturel a fait l'évaluation des demandes d'aide financière des onze projets déposés dans le cadre du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog 2018*;

Considérant que la MRC a les crédits nécessaires pour soutenir les projets qui ont été retenus en vertu du budget mis à sa disposition pour l'année 2018 et suite à l'entente de développement culturel 2018 convenue entre la MRC de Memphrémagog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec;

Considérant les recommandations du comité culturel en ce sens;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHAEL PAGE
ET RÉSOLU**

134-18

D'octroyer la somme de 14 250 \$ à même les prévisions budgétaires 2018 du comité culturel de la MRC de Memphrémagog, par le biais du *Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog* et de répartir le financement comme suit :

- Un montant de **6 500 \$** à la municipalité de Hatley pour un projet de pièce de théâtre sur l'histoire locale, scénarisée par une actrice professionnelle et jouée par une troupe amateur lors de la fête du Canada;
- Un montant de **750 \$** à la municipalité du Canton de Stanstead pour un projet d'activités culturelles autochtones dans le cadre de la fête du Canada;
- Un montant de **2 000 \$** à la Ville de Magog pour un projet de vidéo promotionnelle pour le 25^e anniversaire du Circuit des arts Memphrémagog;
- Un montant de **1 000 \$** à la Ville de Magog pour un projet de démonstration de sculpture professionnelle et d'atelier de sculpture sur neige pour les familles dans le cadre de la Fête des neiges;
- Un montant de **2 500 \$** à la municipalité d'Orford pour un conte Kamishibai lors de la Journée de la famille à Orford Musique;
- Un montant de **1 500 \$** à la Ville de Stanstead pour le projet de comédie musicale « Little shop of horror » à l'Opéra Haskell.

Que les conditions spécifiques de déboursement établies par le comité culturel soient précisées dans la lettre d'acceptation du projet transmise à chacune des municipalités, le cas échéant;

De ne pas octroyer d'aide financière aux projets suivants, car ils ne répondaient pas aux exigences du programme :

- Spectacle de musique au Rodéo d'Ayer's Cliff (5e anniversaire), déposé par la municipalité d'Ayer's Cliff
- Parcours découverte patrimonial TOMI et FOBIA, déposé par la municipalité d'Ayer's Cliff
- Exposition "Farming in the Eastern Townships: A Retrospective", déposé par la municipalité du Canton de Stanstead
- Programmation d'activités culturelles à la maison Merry, déposé par la Ville de Magog
- Concertation du milieu culturel et calendrier des activités, déposé par la municipalité de North Hatley
- Murale collective et atelier d'initiation à l'aquarelle pour les jeunes, déposé par la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Rapport d'activités

Aucun élément n'est discuté.

TRANSPORT COLLECTIF

Rapport d'activités

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport d'activités et les statistiques d'utilisation des services de transport collectif et adapté pour le mois de février 2018.

AMÉNAGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'aménagiste, M. Hughes Ménard, dépose le rapport d'activités du mois de février 2018 et en explique le contenu. Copie dudit rapport est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

RÈGLEMENT 14-18 / REMPLACEMENT DU RCI 14-17 ZONES INONDABLES

Avis de motion

Avis est donné par le conseiller *Martin Primeau* qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour étude et adoption, un règlement de contrôle intérimaire remplaçant le règlement de contrôle intérimaire 14-17 visant l'ajustement de certaines zones inondables et de zones à risque d'inondation par embâcle sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, portant le numéro 14-18.

Copie du projet de règlement 14-18 est jointe au présent avis de motion et une demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion.

Présentation du projet de règlement

Le coordonnateur à l'aménagement du territoire, Hughes Ménard, présente les grandes lignes du projet de règlement. Il aborde notamment ses objectifs, sa portée ainsi que les coûts qui y sont associés.

ORTHOPHOTOGRAPHIES / OCTROI D'UN MANDAT

ATTENDU qu'une entente intermunicipale a été conclue entre les MRC de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke pour une nouvelle couverture d'orthophotographies pour la région de l'Estrie;

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog a été mandatée pour réaliser la procédure d'appel d'offres visant la couverture d'orthophotographies pour la région de l'Estrie;

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog a procédé à un appel d'offres public sur le *Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)* auprès de firmes spécialisées;

ATTENDU que trois soumissions ont été déposées à la MRC au moment de la clôture du dépôt des soumissions;

ATTENDU que les trois soumissions étaient conformes et que la firme ayant proposé le meilleur prix global est Groupe Info Consult inc.;

ATTENDU qu'un budget préliminaire avait été réalisé en collaboration avec les signataires de l'entente intermunicipale;

ATTENDU que les signataires de l'entente intermunicipale acceptent le mandat proposé selon le budget présenté;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE-ANDRÉE BLOUIN
ET RÉSOLU**

135-18

D'octroyer le contrat de la *Couverture d'orthophotographies – Région de l'Estrie* à Groupe Info Consult inc. pour un montant forfaitaire de 228 650 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La présidente du comité consultatif en développement durable, Lisette Maillé, dépose et présente le rapport d'activités. La 5^e édition du gala des bons coups a permis de souligner 10 projets. Près de 50 personnes ont participé à l'événement. Un plan de travail visant à prévenir et contrôler les espèces exotiques envahissantes est en cours d'élaboration. Un inventaire des outils de sensibilisation sera préparé et disponible pour la prochaine saison estivale.

BILAN ANNUEL ET RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR

Le secrétaire-trésorier rappelle que le Plan de gestion des matières résiduelles adopté en septembre 2013 comprend un programme de suivi indiquant que les rapports annuels doivent être déposés au conseil de la MRC, diffusés sur le site Internet de la MRC et transmis aux municipalités et au MDDELCC. Le document est déposé.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SÉCURITÉ INCENDIE

Rapport d'activités

Le président du comité incendie, le conseiller Martin Primeau, dépose et présente le rapport d'activités. Il rappelle que la MRC travaille sur la révision du schéma de couverture de risques incendie. Le document sera présenté aux autorités responsables pour la consultation (municipalités et services incendie).

Centrale d'appels d'urgence 9-1-1

Considérant que le 17 mai 2017, le conseil de la MRC de Memphrémagog a signifié à la Ville de Lévis, conformément à l'article 12 de l'entente relative à la fourniture du service de réponse aux appels d'urgence 911, un avis de non-renouvellement de l'entente en vigueur devant se terminer le 31 décembre 2018;

Considérant que, depuis ce moment, le comité de sécurité incendie, assisté des directeurs incendie du territoire de la MRC, a exploré diverses propositions soumises par trois centrales d'appels;

Considérant que dans le cadre de ces analyses comparatives, les aspects techniques, la recherche et le développement menés par les centrales, le degré de satisfaction des clients desservis par les centrales et les aspects financiers ont été considérés;

Considérant que des rencontres ont été tenues avec les représentants des trois centrales faisant l'objet de l'analyse comparative;

Considérant que les membres du comité de sécurité incendie et les directeurs incendie recommandent unanimement de retenir la proposition de la Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches;

Considérant que le conseil de la MRC a adopté, lors de sa séance du 21 février 2018, une résolution signifiant son intention de conclure une entente avec la centrale de réponse aux appels d'urgence 911 CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) à compter de janvier 2019;

136-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHAEL PAGE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

De demander aux municipalités de signifier à la MRC de Memphrémagog leur intérêt à ce qu'elle négocie et signe, au nom des municipalités intéressées, une entente avec la *Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)*. Les municipalités devront signifier leur position à la MRC au plus tard le 18 avril 2018.

ADOPTÉ

Rapport annuel 2017

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, soit le 31 mars prochain, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie »;

Considérant que la MRC doit assurer le suivi de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie dont, entre autres, les mesures de vérifications périodiques de l'atteinte des objectifs du schéma;

Considérant que, dans la perspective des préparatifs de ce suivi, la permanence a transmis, il y a plusieurs mois, toutes les informations utiles à la préparation du bilan et un questionnaire aux municipalités locales et aux services incendie;

Considérant que, malgré les efforts déployés par la MRC et les autorités locales, toutes les municipalités n'ont pas été en mesure de transmettre le questionnaire complété à la date limite;

Considérant que la prochaine assemblée du conseil n'aura lieu que le 18 avril prochain et que le conseil souhaite entériner le rapport avant qu'il ne soit transmis;

137-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVON LARAMÉE
ET RÉSOLU**

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

D'informer le ministre de la Sécurité publique que la MRC de Memphrémagog entend lui transmettre le rapport annuel de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie 2017 le 18 avril prochain.

ADOPTÉ

PROTECTION POLICIÈRE

Rapport d'activités

Le président du comité de sécurité publique, le conseiller Philippe Dutil, dépose et présente le rapport d'activités. La prochaine rencontre du comité est prévue le 18 avril. Il transmet un message du responsable du poste de la SQ de la MRC, qui invite les municipalités à découvrir les plateformes de médias sociaux de la SQ.

ADMINISTRATION

COMPTES À PAYER

Évaluation :

138-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Jean-Pierre Cadrin & Ass.

(maintien d'inventaire, tenue à jour - mars 2018)

55 918,57

sous-total

55 918,57

ADOPTÉ

Administration générale

139-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARTIN PRIMEAU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE
ET RÉSOLU**

Que le compte suivant soit payé, à savoir :

Groupe Ultima

(renouvellement assurances MMQ 2018)

36 307,00\$

MRC de Coaticook

(programme mobilisation diversité MIDI)

25 000,00\$

sous-total

61 307,00\$

ADOPTÉ

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (MEMBRE AGRICULTEUR)

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog a procédé à la nomination des membres représentant les producteurs agricoles du comité consultatif agricole le 21 février 2018;

ATTENDU qu'un membre nommé représentant les producteurs agricoles s'est désisté;

140-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CARON-MARKWELL
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DENIS FERLAND
ET RÉSOLU**

Que M. Serge Beauvais soit nommé membre du comité consultatif agricole en remplacement de M. Jean-François Gagné.

ADOPTÉ

RÈGLEMENT 13-18 POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA MRC / ADOPTION

Le secrétaire-trésorier rappelle au conseil l'avis de motion donné sur ce règlement lors de la séance du 21 février 2018. Une demande de dispense de lecture a alors été faite et copie du projet de règlement a été déposée. Il y a également eu présentation du projet de règlement lors de cette séance. Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu. Puis,

141-18

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RICHARD VIOLETTE
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARIE BOVIN
ET RÉSOLU**

Que le règlement modifiant la Politique de gestion contractuelle de la MRC de Memphrémagog 2010-01, portant le numéro 13-18, soit adopté.

ADOPTÉ

ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MRC 2018-2019

Considérant que la MRC de Memphrémagog a renouvelé, en 2017, sa police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), pour la période du 15 mars 2017 au 14 mars 2018, et s'en est montrée satisfaite;

142-18 **IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE DUTIL
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL BISSONNETTE
ET RÉSOLU**

De renouveler le contrat d'assurance de la MRC avec la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), pour la période du 14 mars 2018 au 14 mars 2019, pour une prime totale de TRENTE-TROIS MILLE TROIS CENT NEUF DOLLARS (33 309 \$), plus les taxes, tel que convenu avec le représentant de l'assureur;

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

ADOPTÉ

EMBARCATIONS

Bateau navette / lac Massawippi

Le secrétaire-trésorier mentionne que les membres comité administratif ont autorisé la location d'une embarcation pour le service de navette vélo sur le lac Massawippi.

Bateau patrouille nautique / lac Memphrémagog

Considérant que la MRC de Memphrémagog, à titre de mandataire des ententes intermunicipales portant sur le service de patrouille nautique des lacs Memphrémagog et Massawippi, a, entre autres, pour responsabilité de procéder à l'acquisition des équipements requis pour le bon fonctionnement du service de la patrouille;

Considérant que la MRC de Memphrémagog souhaite acquérir une nouvelle embarcation de remplacement et que le budget de fonctionnement de la patrouille nautique Memphrémagog prévoit un montant pour cette acquisition;

Considérant que la MRC de Memphrémagog a défini ses besoins en matière d'embarcation pour répondre aux besoins de la patrouille nautique, tenir compte de la proximité du fournisseur afin de faciliter les travaux d'entretien et de réparation de l'embarcation, l'entreposage, la capacité à transférer certains équipements spécialisés de l'ancienne à la nouvelle embarcation notamment;

143-18 **IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE BÉLANGER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ
ET RÉSOLU**

De retenir la proposition de *Létourneau Marine* au montant de trente-cinq mille vingt-deux dollars et 92 cents (35 022,92 \$), taxes en sus, pour l'achat d'une embarcation de marque Brig Navigator modèle N601L Hypalon de type semi-rigide et pour le transfert d'équipements de l'embarcation Liberty achetée en 2011. La description dans la soumission est conforme aux besoins exprimés par la MRC;

Que les sommes relativement à l'acquisition de cette embarcation soient prises à même le surplus accumulé de la patrouille nautique Memphrémagog au 31 décembre 2017;

D'autoriser le secrétaire-trésorier à signer les documents relatifs à cette acquisition.

ADOPTÉ

DIVERS

Aucun point n'est discuté.

CORRESPONDANCE

Demandes d'appui

- Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est (2018-052) : Demande au gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur la taxe de vente du Québec*
- MRC des Appalaches (CM-2018-02-8071) : Pôles régionaux d'innovation

Après discussion, considérant la nature et la portée de ces demandes, les membres du conseil ne jugent pas opportun d'y donner suite.

Résolutions

Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley (2018-02-751) : Consultation sur la fourniture par la MRC d'un service d'ingénieur

MRC Pontiac (CM 2018-02-07) : Appui aux MRC - Regroupement des transports adapté et collectif ruraux de l'Outaouais" (RTACRO)

Divers

Fleurons du Québec : Invitation à participer au Programme de classification horticole

MMQ – L'assurance des frais de justice liés à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire

Conseil Sport Loisir de l'Estrie : Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales – Aide financière de 4 130 \$ pour le projet *Plaisirs d'hiver 2018*

Les membres conviennent d'organiser un atelier de travail pour présenter le programme des Fleurons du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil :

La conseillère Marie Boivin souhaite savoir si les autres municipalités font des dons à la Fondation de l'hôpital Memphrémagog. Tous répondent par l'affirmative; une formule de calcul a été convenue pour inclure le pourcentage de population saisonnière. Le conseiller Denis Ferland souligne la grande qualité de la présentation offerte aux municipalités par les représentants de la Fondation.

Le public :

Mme Jacqueline Breault, de Magog, souhaite savoir si la chargée de projets en transport est allée visiter les services de taxi-bus offerts dans d'autres villes ou MRC du Québec afin de mieux comprendre leur fonctionnement. Mme Roy et M. Jauron résument les démarches entreprises par le passé et expliquent que la recherche d'information se poursuit de façon continue.

M. Guy Gaudreault, de Magog, souhaite comprendre à quoi sert le partenariat convenu entre la MRC et Pro-Gestion Estrie. M. Hogue résume les services offerts aux entrepreneurs de la MRC qui souhaite bénéficier de cette entente. La MRC défraie alors une partie des coûts d'accompagnement offert par Pro-Gestion Estrie.

M. Gaudreault souhaite connaître le plan de développement des services de transport suite à la dissolution de Transport des Alentours. Le secrétaire-trésorier explique que

la MRC adopte, en début d'année, le plan de développement des services et transmet ce document au ministère des Transports.

M. Yvon Bélanger, de Magog, remercie le préfet pour sa prise de position à titre de président de la Fédération québécoise des municipalités. M. Demers a récemment invité le gouvernement du Québec à augmenter les sommes prévues pour le financement du transport collectif. M. Bélanger souhaite savoir si de telles augmentations du financement permettraient d'améliorer le service dans la MRC. Le préfet explique la position de la FQM dans ce dossier. Aucun engagement n'a été pris à ce jour par le gouvernement du Québec.

M. Bélanger souhaite savoir à qui il doit s'adresser pour obtenir les statistiques de déplacement. Le secrétaire-trésorier explique que les informations sont déposées chaque mois, lors de la séance du conseil. Il invite M. Bélanger à contacter la chargée de projets en transport afin d'obtenir les documents.

M. Bélanger souhaite savoir qui est sur la table de concertation mise sur pied par la MRC pour discuter des services de transport collectif et adapté. M. Jauron rappelle que des représentants municipaux, communautaires et des usagers participent à cette table.

M. Bélanger souhaite savoir si les membres du conseil ont visionné la vidéo préparée par les Oubliés de l'autobus, qui explique le service de taxibus. La conseillère Marie Boivin souligne que l'implantation de ce type de projet est toujours limitée par des enjeux de financement. Le préfet rappelle que les besoins doivent être présentés aux municipalités locales, qui décideront par la suite des budgets nécessaires à la mise en place de projets. La conseillère Lisette Maillé mentionne que les conseillers de la municipalité d'Austin ont visionné la vidéo, et ont rencontré la chargée de projets Bianca Jacques pour en discuter. La perception peut être biaisée, car ce ne sont pas toutes les données financières qui sont présentées. L'objectif de sensibilisation a cependant été atteint. M. Bélanger termine en invitant les élus à démontrer du leadership en acceptant de prendre part à un projet de taxi-bus.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller *Jacques Marcoux* propose la levée de la session.

Secrétaire-trésorier

Préfet

Rapport d'activités du service d'aménagement
Période : 21 février au 20 mars 2018

**Règlement de
contrôle intérimaire
14-17**

- Un règlement de remplacement (14-18) sera présenté au conseil du 21 mars 2018 pour une adoption au conseil d'avril.

**Règlement 15-17 –
Territoire
incompatible avec
l'activité minière
(TIAM)**

- Une présentation aura lieu en atelier de travail.

**Acquisition
d'orthophotographies –
printemps 2018**

- L'adoption d'une résolution pour le mandat est prévue à l'ordre du jour.

**Formation aux
inspecteurs**

- Une formation sur les règlements à caractère discrétionnaire sera donnée aux inspecteurs par Me Marc-André LeChasseur le lundi 23 avril 2018.

**Rencontre du comité
consultatif agricole
(CCA)**

- Une rencontre du comité consultatif agricole aura lieu le 21 mars 2018.
- Les sujets traités sont les suivants :
 - Présentation du fonctionnement du CCA pour les nouveaux membres;
 - Demande d'exclusion de la zone agricole permanente d'Ayer's Cliff;
 - Activités du PDZA pour 2019.